

Conseil d'administration

Relevé de décisions de la réunion
du 23 novembre 2021

IDENTIFICATION DU DOCUMENT	
Titre	Conseil d'administration – relevé de décision de la réunion du 23 novembre 2021
Hyperlien	
Référence	
Version	A
Date de mise à jour	23/11/2021

CLASSIFICATION			
Responsable du document	Resp. gouvernance associative		
Niveau de classification (insérer un « X » sous le niveau requis)			
Public	Interne	Restreint	Secret
X			
À compléter pour niveau « restreint » ou « secret »			
Destinataire(s) (nom et/ou groupe) (Liste obligatoirement nominative pour le niveau « Secret »)			

SUIVI DES RÉVISIONS			
Version	Rédacteur	Date	Nature de la révision
A	RGA	23/11/2021	

APPLICABILITÉ (facultatif)		
Version	Date	Commentaire

1. Présents

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE

NOMMES :

- **M. Godefroy Beauvallet** par le Président de l'INRIA
- **M. Luc Saccavini** par le Président de l'INRIA
- **M. Gilles Crespin** par le ministère de l'industrie
- **Mme Mireille Campana** par le ministère des télécommunications

ELUS :

- **M. Sébastien Bachollet** par le collège « utilisateurs »
- **M. Arnaud Franquinet** par le collège « bureaux d'enregistrement »
- **M. Benjamin Louis** par le collège « utilisateurs »
- **M. Souleymane Oumtanaga** par le collège international
- **M. Arnaud Wittersheim** par le collège « bureaux d'enregistrements »

PARTICIPANT AVEC VOIX CONSULTATIVE

- **M. Pierre Bonis**, Directeur général, Afnic

AUTRES PARTICIPANTS

- **M. Benoit Ampeau**, Directeur Partenariats et Innovation, Afnic
- **Mme Sophie Canac**, Responsable gouvernance associative, Afnic
- **Mme Caroline Duval-Favre**, Directrice Achats et Finance, Afnic
- **Mme Marianne Georgelin**, Directeur Juridique, Afnic
- **M. Hervé Martin**, Directeur des Ressources Humaines, Afnic
- **M. Régis Massé**, Directeur des Systèmes d'information, Afnic
- **Mme Emilie Turbat**, Directrice Marketing et Commercial, Afnic

ABSENTS EXCUSES :

- **M. Patrick Donath** nommé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

2. Documents de travail

- Convocation
- Liste des participants
- Ordre du jour
- Modèle de procuration
- Projet de résolutions soumises à l'approbation du conseil d'administration
- Support de présentation
- Procès-verbal de la réunion du 30/09/2021

3. Ordre du jour

- Accueil et désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV du CA du 30/09/2021
- Point d'actualité
- Tableau de bord au 31 octobre 2021 et point d'avancement bascule .fr
- Présentation détaillée des opérations commerciales
- Rapport sur les comités de concertation Utilisateurs et Bureaux d'enregistrement
- Point d'avancement sur le planning de mise en œuvre de la nouvelle convention État-Afnic
- Priorités et objectifs du plan d'action 2022
- Projet déménagement – budget
- Restitution suite au Comité Finances et présentation des prévisions budgétaires
 - Information sur l'atterrissage 2021
 - Adoption du Budget 2022 (et information sur le prévisionnel 2023&2024)
- Tarifs adhésion 2022
- Calendrier et feuille de route 2022 des travaux du conseil
- Points divers

4. Relevé de décisions

Godefroy Beauvallet ouvre la séance. L'ordre du jour est approuvé. Sophie Canac est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du CA du 30 septembre 2021

Résolution 1

Le Conseil d'Administration approuve le projet de procès-verbal de la réunion du 30/09/2021.

Priorités 2022

Résolution 2

Le Conseil d'Administration approuve les priorités de l'année 2022 telles que déclinées à partir des objectifs stratégiques 2020-2022

Budget 2022

Résolution 3

Sur rapport du comité Finances & Risques, le Conseil d'administration, tenant compte de la prévision pluriannuelle présentée, arrête le budget de l'année 2022 comprenant :

- 20 842 k€ de produits d'exploitation
- 18 024 k€ de charges d'exploitation, hors charge Fondation Afnic
- 649 k€ de résultat net comptable après déduction de la dotation à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 1 402 k€

Tarifs Adhésions 2022

Résolution 4

Le conseil d'administration fixe le montant des cotisations annuelles pour l'année 2022 comme suit :

- Bureau d'enregistrement : 190 euros TTC
- Utilisateur Personne morale : 190 euros TTC
- Utilisateur Personne physique : 50 euros TTC
 - Tarif réduit pour les Utilisateurs Personne physique étudiant (sur présentation d'un justificatif) : 20 euros TTC
- Correspondant du Collège International : 50 euros HT

Fait à Montigny-le-Bretonneux, le 23 novembre 2021

Le président
Godefroy Beauvallet

L'administrateur

Le secrétaire de séance
Sophie Canac